



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

LETTRE DE RENTREE EN ECONOMIE ET GESTION

Encart commun à toutes les disciplines

Pour la rentrée 2017, le collège des IA-IPR de l'académie de Toulouse engage les équipes pédagogiques et éducatives à se mobiliser tout particulièrement sur les priorités suivantes :

Rectorat

Inspection Pédagogique Régionale Economie et Gestion

Marie-France Amaré
Béatrice Bonazzi
Paule Macrez

Téléphone
05 36 25 72 21
Secrétariat des IA-IPR
05 36 25 72 14/15/16
Courriel
ipr@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch
31400 Toulouse

Adresse postale
CS 87 703
31077 Toulouse cedex 4

- l'inscription de l'action des équipes dans les valeurs de la République pour construire une école bienveillante, attentive aux besoins de tous les élèves, plus juste et qui favorise la réussite de chacun.

- la poursuite de la mise en œuvre des programmes du collège en lien avec le **socle commun de connaissances, de compétences et de culture**. Les enseignants et les équipes disposent, à cette fin, de documents d'accompagnement publiés sur Eduscol.

- la poursuite de la **mise en œuvre des nouvelles modalités d'évaluation**, avec une attention toute particulière portée à la valorisation des réussites des élèves, la mise en avant des progrès réalisés et les moyens d'y parvenir. Un travail collégial des évaluateurs, la clarté de la communication avec les familles sont nécessaires à cet effet. Le développement d'une culture commune de l'évaluation est l'occasion pour les équipes de prendre la mesure de leur action dans le cadre de leur établissement. Enfin, des évaluations nationales des acquis des élèves en mathématiques et en français sont prévues en classe de sixième à partir du mois de novembre 2017.

- l'instauration du programme « **devoirs faits** ». Ce dispositif d'aide aux devoirs dans le cadre d'études dirigées s'adresse aux élèves volontaires de collège et débutera au plus tard en novembre. Les IA IPR engagent les équipes pédagogiques et éducatives à se mobiliser pour accompagner les élèves dans ce temps d'étude organisé dans l'établissement en dehors des heures de classe. Ils soulignent à cette occasion l'importance pour l'ensemble des professeurs de réfléchir tout particulièrement l'articulation du travail en classe et du travail hors la classe.

- la poursuite de la **mise en œuvre de modalités d'enseignement diversifiées** (démarche de projet, différenciation pédagogique, travail collaboratif) dans le cadre des enseignements disciplinaires, de l'accompagnement personnalisé, des enseignements pratiques interdisciplinaires au collège, des travaux personnels encadrés et des enseignements d'exploration au lycée.

L'aménagement de la réforme du collège prévoit des modifications en ce qui concerne l'organisation des EPI : ils sont désormais ouverts dès la sixième et les huit thématiques précédemment fixées disparaissent pour laisser plus de liberté aux équipes pédagogiques. En outre, pour plus de souplesse, les quatre heures hebdomadaires dévolues aux enseignements complémentaires peuvent être attribuées soit aux EPI, soit à l'Accompagnement Personnalisé, soit aux deux. Un seul impératif à respecter : à l'issue du cycle 4, tout élève doit avoir bénéficié de chacune des formes d'enseignements complémentaires : EPI et Accompagnement Personnalisé.



2/4

- la contribution des disciplines à l'ensemble des **quatre parcours éducatifs** (parcours avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé). Ces parcours, ainsi que le parcours d'excellence concernant les élèves des établissements classés en éducation prioritaire, sont portés par l'ensemble des équipes éducatives de l'établissement, en lien avec des partenaires extérieurs. Ils permettent la mise en cohérence entre les projets menés dans et hors la classe et favorisent "la continuité de l'école à l'enseignement supérieur" (projet académique 2014-2017, axe 2).

- la prise en compte des **ressources numériques** mises à disposition notamment via le portail Eduscol et les usages pédagogiques du numérique. Les enseignants des collèges numériques et des lycées l@bellisés sont tout particulièrement concernés par ce sujet.

La rentrée 2017 marque également l'ouverture des **sites disciplinaires académiques rénovés** et du **site pédagogique transversal**. Les professeurs trouveront sur ce dernier des ressources issues des sites disciplinaires et concernant des dispositifs interdisciplinaires ou des enseignements transversaux mais également des ressources spécifiquement élaborées.

Enfin, les missions d'évaluation et d'accompagnement des corps d'inspection se dérouleront désormais dans le cadre du protocole **Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations**.

Le contexte de travail académique en économie et gestion

Le développement de la filière économie et gestion

Nous constatons la montée des effectifs dans les classes existantes ainsi que l'ouverture de la série STMG dans plusieurs nouveaux lycées.

Dans le département de la Haute Garonne : lycée général Clémence Royer à Fonsorbes, lycée polyvalent Léon Blum à Villefranche-de-Lauragais.

Dans le Gers, lycée polyvalent d'Artagnan à Nogaro.

En parallèle, sont créées de nouvelles STS : STS Services informatiques aux organisations au lycée Henri Matisse à Cugnaux et Claude Nougaro à Monteils ; STS Professions immobilières au lycée Saliège à Toulouse.

L'organisation de l'évolution de la carte des formations

Les établissements qui offrent des formations professionnelles pré et post-baccalauréat sont organisés en réseaux professionnels. Des rencontres entre les rectorats des académies de Toulouse et Montpellier, la région Occitanie, les branches professionnelles et les établissements de formation nourrissent les travaux sur l'évolution de l'offre de formation.

Par ailleurs, les campus des métiers et des qualifications contribuent à soutenir, par la formation, les politiques territoriales de développement économique et social. Ainsi, le campus des métiers du tourisme pyrénéen regroupe les acteurs institutionnels et économiques du tourisme et de ses activités supports ainsi que les établissements de formation (collèges, LP, LGT, formations universitaires) de l'Ariège, du Comminges et des Hautes Pyrénées.

Les rénovations

- **La série technologique hôtellerie et restauration**

La première session du baccalauréat STHR aura lieu en juin 2018.



- Les BTS

Les rénovations des BTS se poursuivent. Après Comptabilité et gestion en 2015 et Assurance à la rentrée 2017, sont annoncées à court terme celles des BTS Assistant de manager, Assistant de gestion PME-PMI, Management des unités commerciales, Négociation relation client, Hôtellerie restauration, Tourisme, Transport et prestations logistiques. Les programmes communs d'économie, de droit et de management sont également en réécriture.

3/4

Une évolution du vivier enseignant

Cette année, nous avons recruté un nombre significatif d'enseignants contractuels. Ils représentent aujourd'hui près de 10% de l'effectif global des professeurs d'économie et gestion. Dès le mois d'octobre, nous leur proposons une session de formation.

Nous accueillons également 22 professeurs stagiaires qui bénéficient du tutorat d'un professeur pour les accompagner dans la construction des compétences professionnelles attendues.

Il appartient à chaque équipe disciplinaire d'accueillir tous ces nouveaux professeurs dans les meilleures conditions.

Pour rappel, référentiel des compétences professionnelles des missions de l'éducation, paru au [BO n°30 du 25 juillet 2013](#)

Les priorités de l'année 2017 - 2018

Nos priorités sont toujours orientées par notre ambition commune : la réussite scolaire et professionnelle des élèves et étudiants qui nous sont confiés dans un contexte de forte disparité de niveaux.

Axes majeurs de notre action :

1 - Poursuivre le travail d'amélioration de la visibilité de la voie technologique tertiaire

Ouverture du nouveau site disciplinaire

Nous vous rappelons que depuis 2016 notre discipline a ouvert un compte Twitter [@acTlseEG](#). Il vous permet d'annoncer à l'ensemble de notre communauté les activités pédagogiques et les événements organisés dans vos lycées que vous jugez remarquables et avez envie de partager. Cette information instantanée pourra être relayée de manière plus développée et construite par des articles publiés dans le site disciplinaire. Nous vous invitons à le découvrir : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/economie-gestion>

Nous vous encourageons vivement à vous inscrire dans cette dynamique disciplinaire.

Les supports que vous diffusez via l'ENT continuent à jouer un rôle dans la visibilité des actions menées et des compétences développées par les élèves et les étudiants.

La communication disciplinaire portée par le numérique ne saurait minimiser votre mobilisation constante dans les journées portes ouvertes, les forums des métiers, les journées de promotion de la voie technologique,... événements essentiels à l'information des familles et des enseignants des classes de troisième et de seconde.

Réseau disciplinaire des DDFPT et ATCT

Associé aux interlocuteurs disciplinaires, ce réseau renforce la visibilité de notre filière. Notre rencontre académique se tiendra le 18 octobre.



4/4

Evénements académiques

Ci-dessous quelques événements qui valorisent l'économie et gestion dans l'académie :

[Challenge STMG](#) avec, depuis l'édition 2017, la participation au jury de professeurs de classe préparatoire et de l'ESPE ainsi que de représentants du monde économique (BDF et Ordre des experts comptables)

Prix Export Marco Polo

Challenge de l'excellence commerciale

[Schola ingeniosa](#)

[TraAM 2016-2017](#) les travaux ont porté sur le thème : "Produire un média à partir d'une veille informationnelle".

[TraAM 2017-2018](#) : "Evaluer pour apprendre"

Nous vous invitons, si vous le souhaitez, à [rejoindre le groupe de travail TraAM 2017-2018](#).

Une culture de partenariat

Les partenariats académiques établis avec la BDF, l'ordre des experts comptables, les CFCE comme les partenariats mis en place par vos établissements sont l'occasion de maintenir le lien privilégié avec toutes les organisations qui sont nos objets d'étude.

Ils sont pour vous l'occasion de faire intervenir des professionnels dans vos classes et d'offrir des opportunités de formation sur sites extérieurs à vos élèves et à vos étudiants. Ces rencontres avec les milieux économiques et professionnels exploitées lors des cours contribuent au parcours Avenir des élèves.

Les partenariats constituent également un levier de votre formation continue.

2 - Poursuivre l'accompagnement et la formation des professeurs d'économie et gestion, et d'hôtellerie restauration

La posture professionnelle de l'enseignant évolue. Au-delà de la transmission des savoirs, le professeur doit contribuer à construire et développer les compétences des élèves et étudiants. La diversité des publics d'élèves et d'étudiants accueillis dans nos sections exige des modalités d'enseignement et d'évaluation diversifiées dans lesquelles la mise en activité des élèves et étudiants est essentielle. L'enseignement par la situation professionnelle et son analyse trouve une place privilégiée dans notre filière.

La question de la sécurisation des parcours de formation doit faire l'objet d'une vigilance accrue afin d'éviter les décrochages tant en STMG qu'en STS. Une stratégie pédagogique des équipes est nécessaire pour conforter les choix d'orientation de chacun. A ce titre, la diversité des [BTS tertiaires](#) doit être mieux connue et l'orientation des bacheliers technologiques vers les IUT à encourager. En amont, notre contribution aux parcours Avenir et Citoyen est essentielle.

3 - L'évaluation des professeurs

Elle se fait désormais dans le cadre du PPCR. Nous vous invitons à prendre connaissance des textes fondateurs du nouveau dispositif.

Bonne année scolaire à tous.